

PROLONGATION DE L'APPEL À CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'AUDITEURS POUR LE MASTER LEPRAD (Legaltech et Pratique du Droit)

ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027



L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) porte à la connaissance du grand public que la campagne de recrutement d'auditeurs pour le Master Legaltech et Pratique du Droit (LEPRAD), pour le compte de l'année académique 2026-2027 est prolongée jusqu'au lundi 30 novembre 2026.

1. MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette formation cible exclusivement les professionnels du droit en exercice ou ayant une expérience significative dans des domaines du droit tels que :

- juristes d'entreprise ;
- greffiers ;
- huissiers ;
- avocats ;
- notaires ;
- professionnels de la justice ;
- administrateurs de la justice ;
- etc.

La formation se déroulera à distance (via une plateforme de formation en ligne), et à ce titre, sera accessible quel que soit le lieu de résidence (au Sénégal ou à l'étranger) ou le statut socioprofessionnel dans le domaine juridique. L'équipement informatique (ordinateurs, etc.) et la connexion (internet) sont requis pour suivre les enseignements.

Les apprenants inscrits à cette formation de l'UN-CHK bénéficieront tout au long de leur parcours, d'un dispositif d'encadrement adapté et efficace afin de faciliter l'apprentissage à distance via la plateforme et exceptionnellement via le réseau des Espaces numériques ouverts (ENO) à travers le territoire national (cf. liste des ENO jointe en annexe du présent document).

Les examens seront organisés à 100% en ligne, avec un dispositif de surveillance éprouvé.

2. LE MASTER LEGALTECH ET PRATIQUE DU DROIT

La présentation complète du MASTER peut être consulté via le lien suivant : https://www.unchk.sn/master-legaltech-pratique-du-droit.

Ce programme de formation s'étend sur deux (2) années, organisé en Master 1 et Master 2. Les admissions se font uniquement à partir du niveau du Master 1.

3. CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une Licence (Bac +3) en droit ou d'un diplôme sénégalais ou étranger équivalent ;
- Être en CDI, CDD, fonctionnaire d'état, indépendant ou temporairement sans activité ;
- Toute candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation, et d'un CV actualisé ;
- Un entretien pour évaluer la capacité d'intégration dans un projet du Semestre 4 pourrait être réalisé sur décision du comité d'évaluation des dossiers.

NB : Le comité d'évaluation peut exiger des candidats la présentation de diplômes accrédités par l'ANAQ-SUP ou par une instance équivalente reconnue à l'international.

4. DROITS DE SCOLARITÉ ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les droits de scolarité ainsi que les modalités de paiements sont établis comme suit :
Coût annuel total de la formation par niveau de master : **1 000 000 francs CFA**.

Modalités de paiements :

- droits d'inscription : 200 000 F ;
- frais de scolarité mensuels ;
- 100 000 F par mois pour une durée de 8 mois.

Pour le master 2, les étudiants s'acquitteront en dehors du coût annuel de la formation, des frais d'encadrement supplémentaires qui s'élèvent à 100.000 francs CFA payables en une seule tranche à la fin du semestre 3.

NB 1 : En soumettant leurs dossiers, les candidats doivent obligatoirement s'acquitter de frais de dossiers d'un montant de 10.000 francs CFA.
NB2 : Les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

NB3 : L'option d'un paiement intégral des frais de scolarité est aussi acceptée.

Les candidats admis recevront ultérieurement un complément d'informations sur les canaux de paiement des droits de scolarité. Les paiements pourront se faire selon plusieurs moyens : (i) auprès des services habilités de l'UN-CHK, (ii) via les opérateurs de transfert d'argent, (iii) par virement bancaire.

5. PROCEDURE DE DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme https://admission.unchk.sn/ dans la rubrique **« Formation payante »**, puis cliquer sur **« Master LEPRAD 2026-2027 »** (les dépôts physiques ou les envois de dossier par mail ne seront pas acceptés).

La procédure se fait en quatre étapes :
S'inscrire ou créer un compte via la plateforme https://admission.unchk.sn.

1. Renseigner le formulaire de candidature en ligne.
2. Joindre à ce formulaire les photocopies légalisées (en version électronique) des pièces suivantes :
 - attestation d'employeur ou d'activités professionnelles, courriel de motivation si sans activité ;
 - diplômes et attestations de réussite ;
 - relevés des notes ;
 - CV ;
 - justificatifs d'identité.

3. Soumettre le formulaire accompagné des pièces ci-dessus mentionnées.

Tout dossier incomplet ne pourra être finalisé au niveau de la plateforme.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure

Pour toute demande d'informations :
- adresser un mail à l'adresse suivante : contactufc@unchk.edu.sn ;
- Appeler au **00 221 30 108 41 53 du lundi au vendredi, de 9h à 13h, et de 14h à 17h, heure de Dakar (NB : aucun appel ne sera traité en dehors des horaires indiqués).**

Les informations additionnelles relatives aux formations (conditions d'admission et d'inscription, contenus des formations, etc.) sont également disponibles au niveau :
- du site web de l'UN-CHK : http://www.unchk.sn ;
- de la plateforme d'admission : https://admission.unchk.sn dans les rubriques « Formation payante » et « Master LEPRAD ».

6. DATES LIMITES POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET PÉRIODE PRÉVISIONNELLE DE DÉMARRAGE DES FORMATIONS

La date limite pour le dépôt des dossiers de candidature, ainsi que la période prévisionnelle de démarrage des formations sont les suivantes :
- **Date limite de dépôt des candidatures : lundi 30 novembre 2026 à 23h59.**
- **Période prévisionnelle du démarrage des cours : début décembre 2026.**

LISTE ET CONTACTS DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO) DE L'UN-CHK

ENO	TÉL	EMAILS	ADRESSES
BIGNONA	76 637 82 39	eno.bignona@unchk.edu.sn	Bâtiment Centre de Réinsertion Sociale Bignona
DAKAR	76 555 26 74	eno.dakar@unchk.edu.sn	Mermoz, à côté de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA ; ex ENEA)
DIOURBEL	76 637 82 43	eno.diourbel@unchk.edu.sn	à côté du Pôle Emploi-Entrepreunariat et à 100m du Lycée d'Enseignement général (LEG) de Diourbel.
GUEDIAWAYE	76 555 26 73	eno.guediawaye@unchk.edu.sn	Route de la Corniche, Guédiawaye, près de la station CLEAN OIL
KAOLACK	76 621 08 34	eno.kaolack@unchk.edu.sn	Centre ville Kaolack. Coeur de ville.
KOLDA	77 240 99 18	eno.kolda@unchk.edu.sn	Saré Kémo à coté du dépôt de poisson
KEUR MASSAR	76 555 26 80	eno.keurmassar@unchk.edu.sn	Quartier Medina Gana SARR
LINGUERE	76 553 82 00	eno-linguere@unchk.edu.sn	Centre Alé Badara, route nationale en face, région médicale
LOUGA	76 425 79 19	eno-louga@unchk.edu.sn	Ndame, à côté du CRFPE, sur la route nationale numéro 02, Commune de Nguidilé
MBOUR	76 637 83 28	eno.mbour@unchk.edu.sn	Quartier Golf, derrière le centre des aveugles
NDIOUM	76 637 83 57	eno-ndioum@unchk.edu.sn	Quartier Medine Niangue
PIKINE	76 555 26 66	eno.pikine@unchk.edu.sn	Bountou Pikine, en face parking SIVOP
PODOR	76 637 83 56	eno.podor@unchk.edu.sn	Avenue Elhadji Oumar TAll en face IEF Podor
SAINT LOUIS	76 555 26 71	eno.saintlouis@unchk.edu.sn	Diolofène, en face du lycée André Peytavin
SEBIKOTANE	76 188 51 84	eno.sebikotane@unchk.edu.sn	Centre socio-collectif de Sébikotane (près de la paroisse de Sébikotane, sur la route nationale 1)
THIÈS	76 637 83 28	eno.thies@unchk.edu.sn	Quartier DIASSAP, à côté de l'ISEP de Thiès
ZIGUINCHOR	76 529 40 38	eno.ziguinchor@unchk.edu.sn	Ziguinchor, Quartier NEMA, Avenue Emile BADIANE, à côté de l'UFR SANTE de l'UASZ.
MECKHE	76 621 09 11	eno.meckhe@unchk.edu.sn	Quartier Ngay Djité, Route nationale à l'entrée de la ville, coté Dakar, près du jardin public SONATEL

Cité du savoir - Diamniadio
+221 30 108 41 53
BP 15126 Dakar - Fann
www.unchk.sn

Foo nekk fooful la